

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

AMENDEMENT

N ° I-CF1015

présenté par

Mme Le Feur, M. Bothorel, M. Chalumeau, Mme Degois, Mme Tuffnell, M. Vignal,
Mme Chapelier, Mme Valetta Ardisson, M. Bournazel, Mme Claire Bouchet, M. Batut et M. Fuchs

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.